

Déclaration liminaire au CTL du 08/11/2021 – DDFIP 01

Monsieur le Président,

Vous nous réunissez aujourd'hui pour acter la poursuite au pas de charge de la réforme du Nouveau Réseau des Finances Publiques de l'Ain qui sonne le glas du maillage territorial de nos services que connaissaient nos agents et nos concitoyens depuis plusieurs décennies.

Les fermetures des Trésoreries de Belley, Gex, St Laurent et Trévoux s'ajoutent à toutes celles déjà fermées précédemment.

Les SIP et SIE de plein exercice de Belley, Oyonnax et Bourg en Bresse ferment pour devenir des antennes du SIP de Valserhône et des SIE d'Ambérieu et de St Laurent. Antennes dont la pérennité n'est pas assurée au-delà d'un mandat ministériel.

La création du « SAR Payes » de Belley permettra certes aux agents de rester sur place, de décharger les SGC du visa de la paye mais cette mono-tâche « industrialisée » leur fera sans aucun doute à terme perdre du sens et de l'intérêt.

Pourquoi lancer toutes ces opérations dès le 1^{er} janvier 2022 ? La période Covid a freiné la mise en œuvre du NRFiP. Pourquoi la reprendre avec une telle intensité ? Que justifie une telle urgence ?

Les fiches de présentation font plusieurs fois état de travaux d'aménagement et d'adaptation de « faible ampleur » mais leur cumul et leur séquençage permettra t'il aux agents du BIL d'y faire face de façon « raisonnée » ?

Les transferts comptables, de dossiers, de tâches, de responsabilités, les déménagements, les formations, etc.. vont être très nombreux, cumulés avec les échéances récurrentes de fin d'année. Autant dire que l'on additionne les difficultés pour l'ensemble des agents et services du réseau concernés par ces restructurations, Direction incluse.

Cerise amère sur cet indigeste gâteau, les applications informatiques donnent toujours du fil à retordre aux agents, écueil supplémentaire qu'ils doivent et devront surmonter.

Parlons de la carte de ce Nouveau Réseau, magnifique répartition géographique de points d'accueil et de Maisons France Service. Si l'idée initiale d'accueils mutualisés était intéressante d'un point de vue offre d'accès aux services publics pour nos concitoyens, nous restons hélas convaincus qu'il s'agit d'une illusion qui s'évanouira au fur et à mesure des remontées statistiques de fréquentation. Ce pis aller artisanal et mal pensé, ne remplacera pas des services structurés reposant sur une base étudiée et travaillée de concert avec les agents et les organisations syndicales et les autres partenaires de nos services. Ces montages bricolés pour répondre à une injonction hiérarchique nationale ne peuvent pas satisfaire les usagers sur le long terme.

Quid de ce réseau après les élections Présidentielles ? Quelle nouvelle réforme va t'on encore sortir d'un chapeau ministériel ?

Sans doute s'agit-il de profiter que nos services sont encore groggy des confinements successifs pour leur asséner un coup supplémentaire en lançant cette vague massive NRFiP dès le 1^{er} janvier prochain ?

Nous savons gré à tous les acteurs de la Direction qui consentent de réels efforts pour tenter d'atténuer les effets de ces bouleversements sur la vie des Agents. Cependant, accompagnant les agents au quotidien, nous ne pouvons que constater un niveau de fatigue et d'anxiété, individuel et collectif, non négligeable. Aussi vous comprendrez, Monsieur le Président, que nous ne pouvons cautionner des opérations mettant en œuvre massivement une réforme à laquelle nous sommes opposés depuis le début. Nous échangerons durant ce CTL mais vous pouvez d'ores et déjà enregistrer notre vote contre l'ensemble des points NRFiP prévus à l'ordre du jour.

Les élus de l'alliance CFTC-CFDT de l'Ain.